

**CONVENTION D'ETENDUE DES TRAVAUX**

**POUR**

**L'ETUDE SUR LA CARTOGRAPHIE, L'INVENTAIRE ET LA GESTION  
DES FORETS CLASSEES DANS LA ZONE NORD DU BENIN**

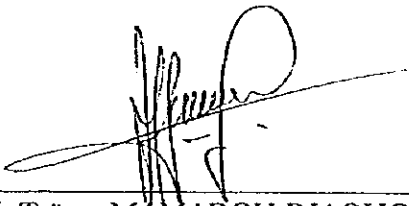
**ENTRE**

**LA DIRECTION DES FORETS ET DES RESSOURCES NATURELLES**


**ET**

**L'AGENCE JAPONAISE DE COOPERATION INTERNATIONALE**

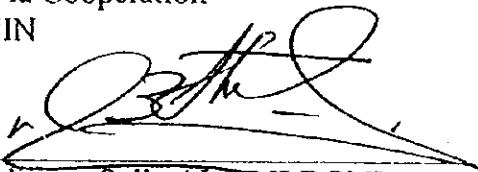
Fait à Cotonou, le 19 Novembre 1997



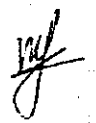
M. Taïrou MAMADOU-DJAOUGA  
Directeur Asie et Océanie  
Ministère des Affaires Etrangères  
et de la Coopération  
BENIN



M. Motoyumi KOHARA  
Chef de Mission de l'Etude préparatoire  
Agence Japonaise de Coopération  
Internationale  
JAPON



M. Alioune Sylla ALADJI-BONI  
Directeur des Forêts et des Ressources Naturelles  
Ministère du Développement Rural  
BENIN



## **I. INTRODUCTION**

Suite à la demande du gouvernement du Bénin, le gouvernement du Japon a décidé de procéder à l'Etude sur la Cartographie, l'Inventaire et la Gestion des Forêts Classées dans la Zone Nord du Bénin (ci-après désignée "l'Etude") conformément aux lois et règlements en vigueur au Japon.

En foi de quoi, l'Agence Japonaise de Coopération Internationale (ci-après désignée "la JICA"), agence officiellement responsable de la mise en oeuvre des programmes de coopération technique du gouvernement du Japon, procédera à l'Etude en proche collaboration avec les autorités responsables du gouvernement du Bénin.

Le présent document définit l'étendue des travaux relatifs à l'Etude.

## **II. OBJECTIFS DE L'ETUDE**

Les objectifs de l'Etude consistent à :

1. Cerner la situation de l'utilisation du sol dans la zone d'Etude ;
2. Réaliser un inventaire forestier et jeter les bases pour l'élaboration du plan d'aménagement forestier dans la Zone d'Etude Intensive située à l'intérieur de la Forêt des Trois Rivières ;
3. Faire le transfert de technologies en la matière au personnel de la contrepartie béninoise au cours de l'Etude.

## **III. ETENDUE DES TRAVAUX**

1. Zone d'Etude (Voir la carte de localisation ci-jointe : Annexe-I)

Trois forêts classées (c'est-à-dire Alibori Supérieur, Ouénou Bénou et Trois Rivières) avec une superficie d'environ 550 000 ha et leur zone environnante de 7 km.

2. Zone d'Etude Intensive (Voir la carte de localisation ci-jointe : Annexe-I)

Approximativement 46 000 ha, dans la Forêt des Trois Rivières, et sa zone environnante de 7 km.

3. Grandes lignes de l'Etude

L'Etude consistera en deux phases. Les plans des travaux dans chaque phase sont répartis comme suit :

### Travaux de la phase 1

- (1) Photographie aérienne, prenant en compte trois forêts classées, approximativement (1 200 000 ha). (à l'échelle de 1/20 000, Voir l'Annexe-I).
- (2) Collecte et analyse des informations générales sur la zone d'Etude
  - (a) Conditions naturelles et physiques
  - (b) Conditions socio-économiques
- (3) Préparation de la carte d'occupation du sol-végétation pour la Zone d'Etude (à l'échelle de 1/50 000).

### Travaux de la Phase II

- (1) Préparation des cartes topographiques pour la Zone d'Etude Intensive (1/50 000).
- (2) Collecte des données supplémentaires, analyse des conditions naturelles et reconnaissance en détail sur le terrain.
- (3) Enquêtes socio-économiques détaillées dans les collectivités locales concernées.
- (4) Préparation des cartes pédologiques pour la Zone d'Etude Intensive (à l'échelle de 1/20 000).
- (5) Préparation des bases pour l'Elaboration du plan d'aménagement forestier en tenant compte de la participation des riverains pour la Zone d'Etude Intensive.
- (6) Préparation des cartes pour l'Elaboration du plan d'aménagement forestier pour la Zone d'Etude Intensive (à l'échelle de 1/20 000).
- (7) Réalisation de l'inventaire forestier pour la Zone d'Etude Intensive .
- (8) Elaboration d'une base de données forestières en utilisant le GIS pour la Zone d'Etude Intensive.
- (9) Préparation des directives sur la gestion des forêts pour la Zone d'Etude.

### IV . CALENDRIER DE L'ETUDE

L'Etude sera exécutée suivant le calendrier des travaux ci-joint, établi à titre provisoire (Annexe-II).

### V. RAPPORT

La JICA rédigera les rapports suivants et les soumettra au gouvernement du Bénin :

1. Rapport de Présentation  
Vingt (20) exemplaires en français au commencement de la phase I de l'Etude ;

2. Rapport d'Avancement

Vingt (20) exemplaires en Français au commencement de la phase II de l'Etude ;

3. Rapport Intérimaire

Vingt (20) exemplaires en Français au milieu de la phase II de l'Etude ;

4. Projet de Rapport Final

Dix (10) exemplaires en anglais et trente (30) exemplaires en français vers la fin de la phase II de l'Etude. Le gouvernement du Bénin présentera à la JICA les observations sur le projet du rapport final dans un délai d'un (1) mois après la réception du projet de rapport final ;

5. Rapport Final

Dix (10) exemplaires en anglais et cinquante (50) exemplaires en français dans un délai de deux (2) mois après la réception des observations sur le projet du rapport final du gouvernement du Bénin.

En plus desdits rapports, un jeu complet de documents répartis ci-dessous sera soumis au gouvernement du Bénin et cela avec les rapports concernés :

(1) Photographies aériennes de la Zone d'Etude à l'échelle de 1/20 000

(a) Clichés Négatifs (1 jeu)

(b) Tirages contacts (2 jeux)

(2) Cartes (1 jeu d'original, 1 second original et 1 tirage ozalid)

(a) Zone d'Etude :

a) Cartes d'occupation du sol - végétation (1/50 000)

(b) Zone d'Etude Intensive :

a) Cartes topographiques (1/50 000)

b) Cartes pédologiques (1/20 000)

c) Cartes pour l'Elaboration du plan d'aménagement forestier (1/20 000)

(3) Inventaire forestier pour la Zone d'Etude Intensive

**VI . ENGAGEMENT DU GOUVERNEMENT DU BENIN**

1. Pour faciliter la mise en oeuvre de l'Etude le gouvernement du Bénin s'engage à :

(1) Assurer la sécurité de l'équipe d'étude japonaise ;

(2) Autoriser l'entrée, le séjour et la sortie en République de Bénin des membres de l'équipe d'étude japonaise pendant toute la durée de leur mission et les exempter des obligations de déclaration applicables aux étrangers et des frais consulaires ;

(3) Exonérer les membres de l'équipe d'étude japonaise des taxes, des droits de douane et autres charges imposables sur les équipements, les machines et autres matériels importés sur le territoire du Bénin à des fins d'exécution de l'Etude ;

- (4) Exonérer les membres de l'équipe d'étude japonaise des impôts sur le revenu et des droits de toute sorte imposés ou prélevés sur les salaires ou les honoraires payés aux membres de l'équipe pour leurs services dans le cadre de l'Etude ;
- (5) Faciliter les démarches nécessaires aux membres de l'équipe d'étude japonaise pour le transfert et l'utilisation des fonds introduits du Japon au Bénin pour l'exécution de l'Etude ;
- (6) Autoriser les membres de l'équipe d'étude japonaise à pénétrer dans les propriétés privées ou les zones interdites lorsque cela est justifié pour la poursuite de l'Etude;
- (7) Autoriser l'équipe d'étude japonaise à emporter du Bénin au Japon toutes les données et tous les documents (y compris les cartes et les photos) relatifs à l'Etude;
- (8) Fournir les soins médicaux nécessaires, dont les frais seront pris en charge par les membres de l'équipe d'étude japonaise.

2. Le gouvernement du Bénin sera tenu pour responsable des plaintes qui, le cas échéant, pourront être déposées à l'encontre des membres de l'équipe d'étude japonaise dans le cadre de leur fonction dans la mise en oeuvre de l'Etude, sauf dans le cas d'une négligence grave ou d'une infraction volontaire de la part d'un membre de l'Equipe.

3. La Direction des Forêts et des Ressources Naturelles (ci-après dénommée "DFRN") servira de contrepartie à l'équipe d'étude japonaise et assurera également la coordination avec les autres organismes gouvernementaux ou non concernés afin de faciliter la bonne mise en oeuvre de l'Etude.

4. La DFRN, en collaboration avec les autres organismes concernés, mettra gracieusement à la disposition de l'équipe d'étude japonaise ce qui suit :

- (1) données et informations disponibles relatives à l'Etude ;
- (2) personnel en contrepartie ;
- (3) bureaux appropriés et dûment équipés à Parakou et à Cotonou ;
- (4) cartes d'accréditation ou d'identité.

## **VII. ENGAGEMENT DE LA JICA**

Dans le cadre de la mise en oeuvre de l'Etude la JICA prendra en charge :

- (1) l'envoi à ses frais de l'Equipe au Bénin ;
- (2) le transfert de technologie au personnel de la contrepartie béninoise au cours de l'Etude.

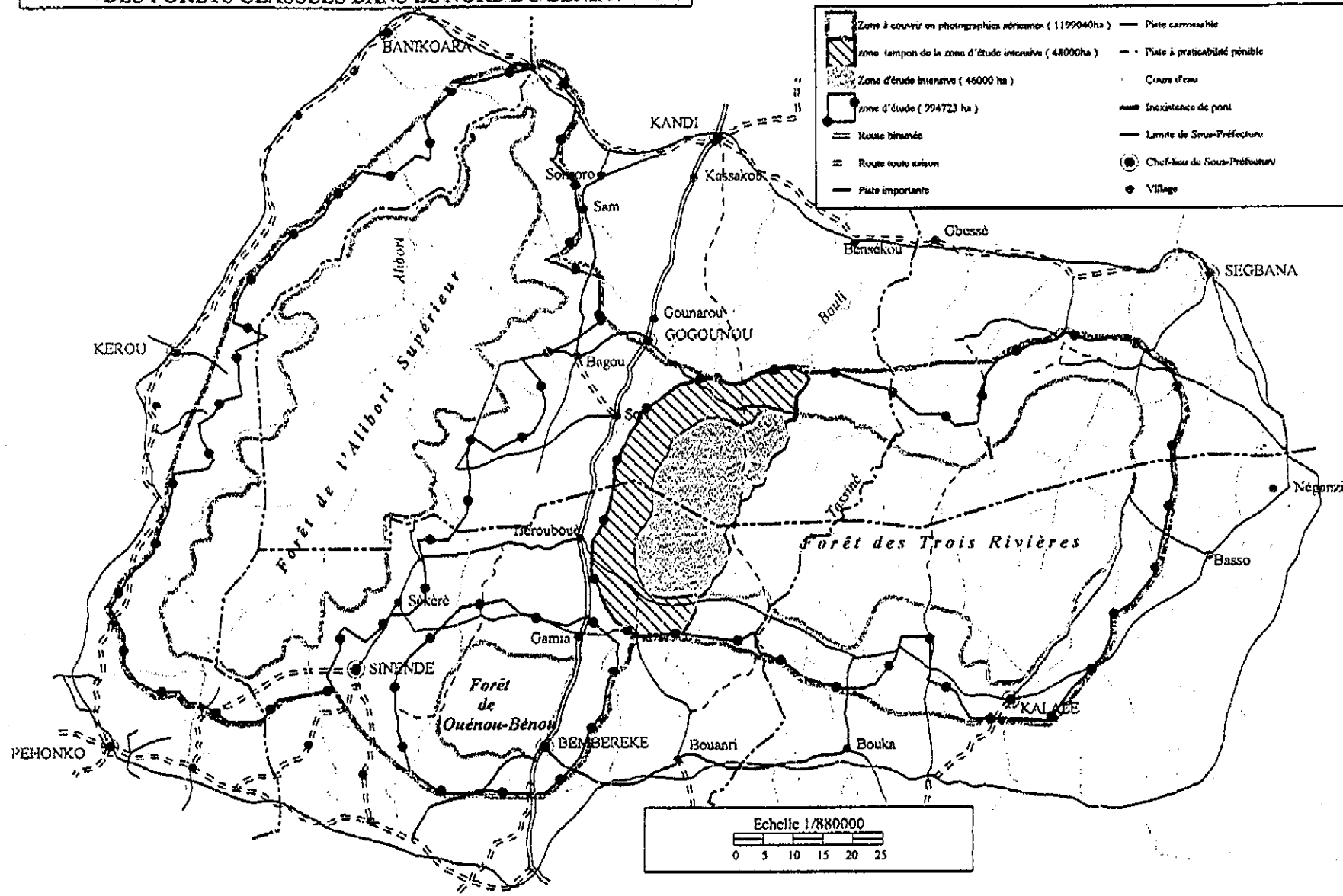
## VIII. AUTRES

Tous les problèmes en suspens relevant de l'Etude seront conjointement discutés et résolus par la JICA et la DFRN.

Cette convention d'étendue des travaux est établie à la fois en version anglaise et en version française. Pour toute divergence résultant de l'interprétation la version anglaise doit prévaloir.

**ETUDE SUR LA CARTOGRAPHIE, L'INVENTAIRE ET LA GESTION  
DES FORETS CLASSEES DANS LE NORD DU BENIN**

Annexe 1



ANNEXE-II

CALENDRIER DE L'ETUDE ( à titre provisoire )

Mois	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	
Etude menée au Bénin		=====											=====							=====				=====				
Etude menée au Japon	=====					=====											=====					=====				=====		
Rapports		Δ											Δ							Δ				Δ			Δ	
		RP											RA							RI				PRF			RF	
Phase		Phase I										Phase II																
	<											>																>

Remarque: RP : Rapport de Présentation

RA : Rapport d'Avancement

RI : Rapport Intérimaire

PRF: Projet du Rapport Final

RF : Rapport Final



MINUTES OF MEETING  
ON  
SCOPE OF WORK  
FOR  
THE STUDY  
ON  
CARTOGRAPHY, INVENTORY AND MANAGEMENT OF CLASSIFIED FOREST  
IN NORTHERN AREA  
IN  
BENIN

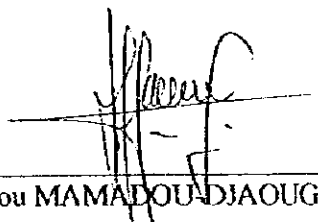
The preparatory study team (hereinafter referred to as "the Team" ) organized by the Japan International Cooperation Agency (hereinafter referred to as "JICA") headed by Mr. Motofumi Kohara, visited Benin from November 10 to 19, 1997 for the purpose of discussing and confirming the Scope of Work for the Study on Cartography, Inventory and Management of Classified Forest in Northern Area in Benin (hereinafter referred to as "the Study").

The Team had a series of discussions with the officials concerned of the Government of Benin on the Scope of Work for the Study.


As a result of the discussions, the Government of Benin and the Team agreed upon the Scope of Work for the Study.

The main issues discussed by the both sides in relation to the Scope of Work for the Study are shown in the Annex as attached hereto.

Cotonou, 19 November, 1997



Mr. Tairou MAMADOU-DJAOUGA  
Director  
Department of Asia and Oceania  
Ministry of Foreign Affairs and Cooperation  
BENIN

  
Mr. Motofumi KOHARA  
Team Leader  
Preparatory Study Team  
Japan International Cooperation Agency  
JAPAN

Mr. Alioune Sylla ALADJI-BONI  
Director  
Department of Forest and Natural Resources  
Ministry of Rural Development  
BENIN

The followings are the main issues discussed in relation to the Scope of Work for the Study.

1. Both sides agreed that National Center for Remote Sensing and Forest Cover Monitoring (CENATEL) will be the executing body in Department of Forest and Natural Resources (hereinafter referred to as "DFRN") for the Study.
2. In order to avoid divergence of the interpretation of the Scope of Work, both sides agreed the followings :
  - (1) "Forest Management Plan" in the English text of the Scope of Work and "les bases pour l'élaboration du plan d'aménagement forestier" in the French text of the Scope of Work, the both are referred to as "the Plan" hereinafter, have the same meaning, and the both will be a base for the implementation in the future.
  - (2) With regard to the word "necessary equipment" and "dument equipes" in VI. 4. (3) in the Scope of Work, English text will prevail.
3. Both sides agreed that the Plan will be prepared in the Intensive Study Area which includes the buffer zone (Zones Tampon), in principle. However, based on the results of the field survey, delimitation of the area will be finalized through the discussion and consultation between the Japanese study team and DFRN.
4. Both sides agreed the followings:
  - (1) Prior to the preparation of the Plan, the classified forest in the Intensive Study Area should be divided based on the utilization such as exploitation zone, agricultural zone, pasturage zone and so on.
  - (2) The Plan will include following items:
    - Exploitation
    - Silviculture
    - Agroforestry
    - Pasturage
    - Protection
    - Fire prevention
    - Village organization
    - Participation of local population
    - Infrastructure
    - Institution
    - Others (beekeeping etc.)
5. The Benin side requested that the cartography products for the whole Study Area be digitized. The Team mentioned that it would not be possible to answer that request favorably.
6. The Benin side suggested that the free space between the buffer zones along the two classified forest (Alibori Supérieur and Trois Rivières) bordering Bemberekè, Gogounou road be covered by the land-use and vegetation mapping exercise. The Team promised to convey its request to the government of Japan.
7. DFRN explained, that in line with existing regulations and within the framework of the Study to be carried out, copies of aerial photographs and positive films are allowed to be taken out of Benin, and DFRN promised to take necessary measures and arrangements.

8. DFRN will provide the following counterpart personnel during the implementation of the Study such as :

- Forest management
- Socio-economic
- Soil
- Agriculture / Pasturage
- Aerial photo interpretation
- Cartography / GIS

DFRN stressed an importance of technology transfer, especially the following fields;

- Forest inventory
- Forest data management
- Forest mapping

DFRN requested that the largest possible amount of work be carried out in Benin within the framework of the Study in order to facilitate technology transfer.

9. Both sides agreed that the Study should include a technology transfer seminar at the stage of explanation of the Draft Final Report to disseminate the results of the Study. The seminar is to be jointly organized by DFRN and the Japanese study team.

10. DFRN requested the Team that JICA would consider setting up necessary equipment for conducting the Study such as :

- photocopy machine(s)
- GIS software(s) and relevant hardware(s)
- personal computer(s)
- facsimile(s)
- transceiver(s)
- four-wheel-drive vehicle(s)

The Team promised to convey its request to the Government of Japan.

DFRN understood the problem to be solved on the property management of the vehicle(s) on the part of JICA.

11. DFRN requested the counterpart training in Japan. The Team promised to convey its request to the Government of Japan.

12. DFRN agreed that the Final Report will be open to the public.

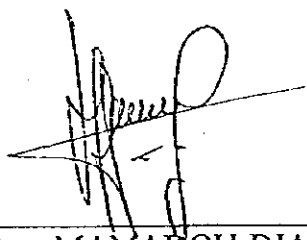
## Procès-verbal de la réunion relative à la définition de l'étendue des travaux de l'étude sur la cartographie, l'inventaire et la gestion des forêts classées dans la zone Nord du Bénin.

L'équipe chargée de l'étude préparatoire (ci-dessous dénommée l'Equipe) qui a été constituée par l'Agence Japonaise de Coopération Internationale (ci-dessous dénommée "JICA") dirigée par Monsieur Motofumi KOHARA a effectué une visite au Bénin du 10 au 19 Novembre 1997 en vue de discuter et d'arrêter l'étendue des travaux rentrant dans le cadre de l'étude (ci-dessous dénommée "l'Etude") à réaliser.

La partie Béninoise et l'Equipe, suite à leurs discussions, ont donc retenu l'étendue des travaux à effectuer.

Les principaux points abordés par les deux parties dans le cadre des discussions visant à définir l'étendue des travaux se trouvent au document annexe ci-joint.

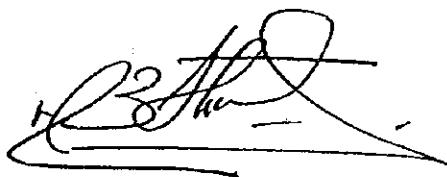
Cotonou le 19 Novembre 1997



M. Taïrou MAMADOU-DJAOUGA  
Directeur Asie et Océanie  
Ministère des Affaires Etrangères  
et de la Coopération  
BENIN



M. Motofumi KOHARA  
Chef de Mission de l'Etude préparatoire  
Agence Japonaise de Coopération  
Internationale  
JAPON



M. Alioune Sylla ALADJI-BONI  
Directeur des Forêts et des  
Ressources Naturelles  
Ministère du Développement Rural  
BENIN

Les points suivants ont été abordés lors des discussions visant à définir l'étendue des travaux à réaliser.

1. Les deux parties ont retenu que le Centre National de Télédétection et de Surveillance du Couvert Forestier (CENATEL) est l'institution de la Direction des Forêts et des Ressources Naturelles (ci-dessous dénommée "DFRN") qui se chargera de l'Etude.
2. Afin d'éviter des différences d'interprétation en ce qui concerne l'étendue des travaux, les deux parties ont convenu de ce qui suit :
  - 1) Les expressions "Forest Management Plan" (dénommé "the Plan") dans la version anglaise de l'étendue des travaux et "bases pour l'élaboration du plan d'aménagement forestier" de la version française de la même étendue des travaux toutes deux dénommées ci-après "le Plan" recouvrent le même concept et constitueront donc une base pour les aménagements à effectuer dans l'avenir.
  - 2) Pour ce qui est de l'expression "necessary equipment" et le concept "dûment équipés" apparaissant au point VI.4. (3) touchant à l'étendue des travaux l'on se reportera au texte anglais.
3. Les deux parties ont convenu que le Plan qui sera établi pour la zone d'étude intensive couvre en principe la zone tampon.

Cependant sur la base des résultats de l'étude menée sur le terrain, la délimitation de la zone tampon pourra être finalisée suite aux discussions et consultations qui interviendront entre l'équipe d'étude japonaise et la DFRN.

4. Les deux parties sont également convenues des points suivants :
  - 1) En prélude à l'élaboration du Plan, la zone d'étude intensive devrait être répartie en fonction des types d'utilisation, comme zone d'exploitation, zone de pâturage etc.
  - 2) Le Plan s'articulera autour des volets suivants :
    - Exploitation
    - Sylviculture
    - Agroforesterie
    - Pâturage
    - Protection
    - Lutte contre les feux de brousse
    - Organisation villageoise
    - Participation des populations locales
    - Infrastructure
    - Institution
    - Autres (apiculture etc)

5. La partie Béninoise a souhaité que les produits cartographiques de l'ensemble de la zone d'étude soient numérisés. L'Equipe a répondu qu'il ne serait pas possible de donner une suite favorable à cette requête.
6. La partie Béninoise a souhaité que l'espace libre entre les zones tampons des deux forêts classées (Alibori Supérieur et Trois Rivières) le long de l'axe routier Bemberekè-Gogounou fasse aussi l'objet de carte de végétation et d'occupation du sol. L'Equipe a promis de transmettre la requête au Gouvernement Japonais.
7. La DFRN a expliqué que conformément aux textes en vigueur, dans le cadre de l'étude envisagée il ne sera permis de sortir du territoire national qu'une copie des photographies aériennes qui seraient prises. Elle a promis de prendre les mesures nécessaires pour obtenir les autorisations requises.
8. La DFRN fournira le personnel de contre partie suivant pour la durée de la mise en oeuvre de l'étude :

Spécialistes de :

- gestion forestière.
- enquêtes socio-économiques
- étude pédologique
- agriculture/pâturage
- interprétation des photographies aériennes
- cartographie/GIS

La DFRN a souligné l'importance du transfert de technologies notamment dans les secteurs ci-dessous énumérés :

- Inventaire forestier
- Gestion de données forestières
- Cartographie forestière

La DFRN a souhaité que les plus de travaux possible soit réalisé au Bénin dans le cadre de l'étude en vue du transfert de technologies.


9. Les deux parties ont convenu que l'étude débouche sur un séminaire pour un transfert de technologie lors de la présentation du projet de rapport final en vue d'assurer la vulgarisation des résultats de l'étude. Le séminaire devra être conjointement organisé par la DFRN et l'équipe d'étude japonaise.
10. La DFRN a souhaité que la JICA fournisse le matériel nécessaire à la réalisation des études, il s'agira de :

- photocopieuses
- logiciels GIS et équipements adéquats

- ordinateurs
- télécopieurs
- matériel de transmission
- véhicule (s) quatre roues motrices (4x4).

L'Equipe a promis de soumettre la requête ainsi faite au Gouvernement Japonais.

11. La DFRN a demandé que le personnel de contrepartie soit formé au Japon et l'Equipe a promis de soumettre la requête de la partie Béninoise au Gouvernement du Japon.

 12. La DFRN a accepté que le rapport final soit rendu public.



## V. 収集資料リスト





## 収集資料リスト

### 1. 土地・森林資源に関する法律・政策・計画

- (1) **Projet de Plan d'Aménagement Participatif des Forêts Classées de la Sota, de Goungoun et de la Rôneraie de Goroubi (11 AUG 1997)**
- (2) **LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, CHEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT (バッファーズーンに言及した政令) DECRET N°96-271 du 2 Juillet 1996**
- (3) **PROJET AMENAGEMENT PARTICIPATIF DE FORETS NATURELLES ET REBOISEMENTS VILLAGEOIS POUR REDUCTION DE CARBONE BEN-93-G31 (Juillet 1997)**
- (4) **PLAN D'ACTION ENVIRONNEMENTAL DU BENIN (Juin 1993)**
- (5) **DECRET N°97-279 DU 11 JUIN 1997 portant attributions, organisation et fonctionnement DU MINISTERE DU DEVELOPPEMENT RURAL**
- (6) **POLITIQUE NATIONALE ET PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT FORESTIER DU BENIN VOLUME 1 (Juillet 1994)**
- (7) **PORTANT REGIME DES FORETS EN REPUBLIQUE DU BENIN LOI N° 93-009 DU 2 JUILLET 1993**
- (8) **CARTE DE VEGETATION DU BENIN : UN INSTRUMENT POUR UNE MEILLEURE GESTION DES RESSOURCES NATURELLES (Décembre 1995)**

### 2. 組織図

- (1) 森林・天然資源保全ボルグウ地方局組織図
- (2) 農村開発省地方局組織図
- (3) ORGANIGRAMME DU CENATEL
- (4) CENATEL組織図
- (5) 農村開発省組織図
- (6) 森林天然資源局組織図

### 3. 地図等

- (1) **NOTICE EXPLICATIVE N°.66 (6 et 8)**  
Feuille de NATITINGOU (6) 1/200.000  
Feuille de PORGA (8) : 1/200.000
- (2) **NOTICE EXPLICATIVE N°.66 (7)**  
Feuille de BIMBEREKE : 1/200.000
- (3) **NOTICE EXPLICATIVE N°.66 (9)**  
Feuille de KANDI-KARIMAMA : 1/200.000
- (4) **DOMAINE FORESTIER CLASSE DU BENIN : 1/600.000**
- (5) **DECOUPAGE ADMINISTRATIF : 1/1.200.000**
- (6) **Carte de végétation du Bénin Feuille 40 Kandi : 1/100.000**
- (7) **ABOMEY 2d NB-31-XX : 1/50.000**
- (8) **DUNKASSA FEUILLE NC-31-XVI : 1/200.000**
- (9) **KANDI FEUILLE NC-31-XXI : 1/200.000**
- (10) **NATITINGOU FEUILLE NC-31-XIV : 1/200.000**
- (11) **BEMBÉRÉKÉ FEUILLE NC-31-XV : 1/200.000**
- (12) **CARTE ADMINISTRATIVE PROVINCE DU BORGOU : 1/500.000**

### 4. P G R N

- (1) **La Forêt Classée Aménagée de Tchaourou-Toui-Kilibo(パンフレット白)**

- (2) UNE SOLUTION POUR L'AVENIR(パンフレット黄色)
- (3) ETUDE SOCIO-ECONOMIQUE DE LA FORET CLASSEE DE TOUI-KILIBO (1993)
- (4) PLAN D'AMENAGEMENT PARTICIPATIF DES FORETS CLASSEES DE TCHAOUROU ET TOUI-KILIBO VOLUME 1 (Juillet 1996)
- (5) PLAN D'AMENAGEMENT PARTICIPATIF DES FORETS CLASSEES DE TCHAOUROU ET TOUI-KILIBO VOLUME 2 (Juillet 1996)
- (6) RECUBIL SUR L'AMENAGEMENT DES FORETS NATURELLES AU BENIN (Mai 1996)

5. 他ドナー、NGO

- (1) The World Bank
  - a) NATURAL RESOURCES MANAGEMENT PROJECT (February 18,1992)
  - b) BENIN-Natural Resources Management Project (Cr.2344-BEN) Implementation Review Report (April 30,1997)
  - c) BENIN-Natural Resources Management Project Joint Implementation Review Mission (October 24,1996)
  - d) BENIN-Agricultural Sector Investment Program Initial Executive Project Summary (IBPS) - Review Meeting (November 29,1995)
- (2) ETUDE DES ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES MISSION RESIDENTE DE LA BANQUE MONDIALE AU BENIN (Avril 1997)
- (3) Bureau d'Expertise en Prospective Ecologique et en Aménagement (BEPEA-Sarl) DOCUMENT PREPARATOIRE DU FORUM NATIONAL DE LANCEMENT DU PROCESSUS D'ELABORATION DU PROGRAMME D'ACTION NATIONAL DE LUTTE CONTRE LA DESERTIFICATION (Août,1996)

6. 再委託先候補

- (1) BENIN 21資料
  - a) CURRICULUM VITAE
    - 1) ZANOU Jacques
    - 2) HOUNSAH Kwami Gustave
    - 3) TEHOU Comlan Aristide
    - 4) AHOKPE Elie
    - 5) DAOUDA Is-haquou H.A.
    - 6) AYTCHEHOU Sénakpon Victorin
    - 7) BORGUI Chabi Siki
    - 8) OTCHOUN Dossou Barthélémy
    - 9) ATCHY-ALIDOU Alassane
    - 10) TOAFODE CODO Jonas
    - 11) BOUKARY Idrissou
    - 12) DEGBE Cossi Georges Ephiplane
    - 13) MARCOS Wabi
    - 14) YAKPA Abel
    - 15) AGBALESSI H. Dieudonné Eleuthère
    - 16) DAGBA Camille Alexis Clément
    - 17) AKODIGNA Bienvenu K.
    - 18) TOUDONOU Elie
    - 19) VIGAN Raphaël Antoine
  - b) RAPPORT
    - 1) EVALUATION RAPIDE SUR L'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE ET L'ASSAINISSEMENT DANS LES SOUS-PREFECTURES AFFECTEES PAR LE

CHOLERA

KEROU (ATACORA); BANIKOARA (BORGOU)

RAPPORT INTERMEDIAIRE

2) EVALUATION RAPIDE SUR L'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE ET L'ASSAINISSEMENT DANS LES SOUS-PREFECTURES AFFECTEES PAR LE CHOLERA

KEROU (ATACORA); BANIKOARA (BORGOU)

RAPPORT FINAL

3) RECUEIL DES DONNÉES SUR LE BÉNIN EN VUE D'UNE PERSPECTIVE DE LUTTE CONTRE LA DÉSSERTIFICATION

4) ETUDE DOCUMENTAIRE

Thème : URBANISATION ET PAUVRETE A COTONOU

5) ÉTUDE DE FAISABILITÉ DE LA GESTION DES RÉSIDUS URBAINS  
FINANCEMENT : VILLE D'EVREUX

6) ÉTUDE SUR LES CONDITIONS D'INTERVENTION DES ONG POUR LA COLLECTE ET L'ENLÈVEMENT DES ORDURES MÉNAGERÈS DANS CERTAINES VILLES DU BÉNIN (Cotonou, Porto-Novo, Ouidah, Lokossa, Savalou, Parakou)

c) DECOUVREZ BENIN 21, ESPOIR DE DEMAIN 2 部

(2) CERABE 資料

1) QUESTIONNAIRE SUR LE PASTORALISME

2) QUESTIONNAIRE SUR L'ORGANISATION SOCIALE

3) QUESTIONNAIRE SUR LA FAUNE

4) QUESTIONNAIRE SUR LA CHASSE

5) QUESTIONNAIRE DE L'UTILISATION DU BOIS

6) PROPOSITION D'OFFRE FINANCIERE

7) PROPOSITION D'APPROCHE METHODOLOGIQUE

8) PLAN DE TRAVAIL (Proposition)

9) PROPOSITION DE COMPOSITION DE L'EQUIPE

10) PLAN DE MONOGRAPHIE D'UN VILLAGE

11) RAPPORT ANNUEL DES ACTIVITES 1996

12) DECOUVREZ LE CE.R.A.B.E 3 部

13) LISTE DU PERSONNEL

14) ETUDES REALISEES PAR L'ONG-CERABE

(3) BEPEA 資料

1. BUREAU D'EXPERTISE EN PROSPECTIVE ECOLOGIQUE ET EN AMENAGEMENT

2. PERSONNEL DU BUREAU

(4) GERED 資料

1. PROFIL SOMMAIRE DES MEMBRES DU G.E.R.E.D.

(5) IGB 資料

1. TELEFAX : PROPOSITION DE PRIX

7. 国家政策

(1) LA VISION DU GOUVERNEMENT

(2) Aménagement participatif intégré des massifs forestiers d'Agoua, des Monts Kouffé et de Wari-Marou : Zone du Projet (REPUBLIQUE DU BENIN)

8. 統計・データ

(1) Données statistiques d'ordre national départemental et local sur la population (人口統計)

CENATEL資料)

- (2) Données du Bureau d'Etudes (ONAB)
- (3) ボルゲー州降水量データ
- (4) Statistiques agricoles (production végétale)
- (5) Statistiques agricoles (production animale)

9. その他

- (1) DONNEES GENERALES SUR L'AGRICULTURE DU DEPARTEMENT DU BORGOU (REPUBLIQUE DU BENIN) 1992 2冊
- (2) DONNEES GENERALES SUR L'AGRICULTURE DU DEPARTEMENT DU BORGOU (REPUBLIQUE DU BENIN) 1995 2冊
- (3) Projet Aménagement Participatif (République du Bénin)
- (4) Nouvelles des Terroirs (Projet BEN) 93/G31-N°03 Mai 1997
- (5) Nouvelles des Terroirs (Projet BEN) 93/G31-N°02 Décembre 1996
- (6) Nouvelles des Terroirs (Projet BEN) 93/G31-N°01 Septembre 1996

10. 和文資料

- (1) 天然資源管理プロジェクトにおける森林整備部の経験にもとづくベナン天然林整備集 (1996年5月)
- (2) ベナン共和国農村開発省森林・自然資源局 森林庁 ジグベ植林地工事計画
- (3) ベナン共和国農村開発省森林自然資源局 チャウルウおよびトウイ・キリボの保存林の経営参加促進型整備 第1巻 (1996年7月)
- (4) ベナン共和国環境・住宅・都市計画省 砂漠化対策国家行動計画作成プロセス開始国内フォーラム予備資料 (1996年8月)
- (5) 政府のビジョン
- (6) PGRN/CENATEL ベナンの植生図：より良い自然資源管理のための手段 基本データと方法論 (1995年12月)
- (7) ベナン共和国農村開発省 ベナン森林開発国家政策・プログラム 第1巻 ベナン森林政策 主要資料 (1994年7月)
- (8) ベナン共和国共和国大統領府 ベナン森林法典に関する1993年07月02日法第93-009
- (9) チャウルウ-トウイ-キリボ整備保存林 (パンフレット白) : 4. (1)
- (10) PGRN (パンフレット黄色) : 4. (2)









JICA